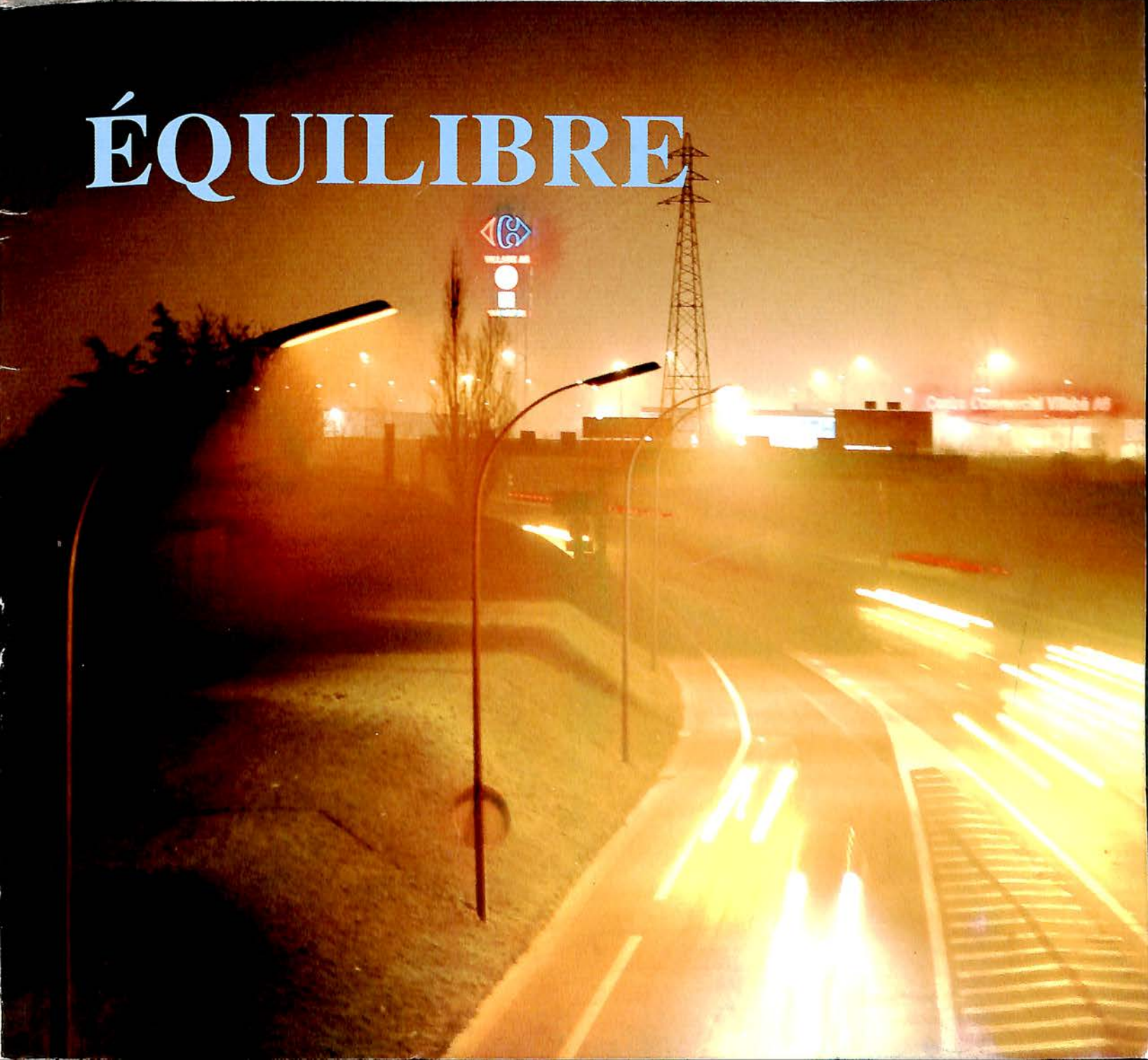




ÉQUILIBRE





SOMMAIRE

	pages
Billet du Maire : "Équilibres"	1
Finances	2 à 3
Habitat	4
Activités, emplois, développement	5 à 7
Écoles	8 à 9
Vie Associative	10 à 11
Équipement	12 à 13
Environnement	14 à 15
Qui fait quoi ?	16
Classes transplantées	17 à 20
Sport, Social et fêtes	21 à 23
Infos générales	24 à 27

Directeur de la Publication :

L. CHELLE, Maire-Adjoint.

Équipe rédactionnelle :

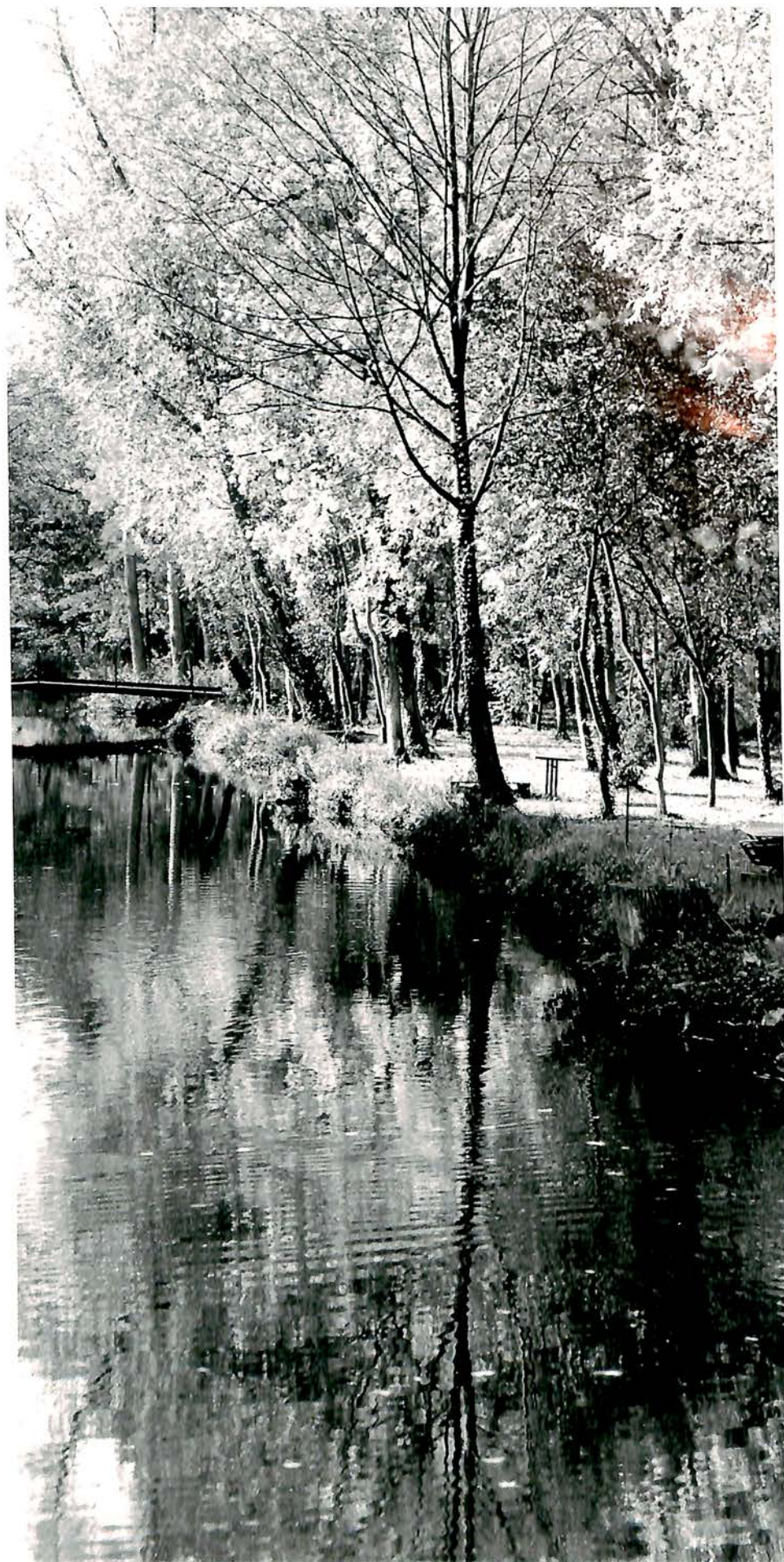
Mme, MM. C. BERTAUX, P. DUBOZ,
D. DUMONT, R. FORLIVESI, J.-M.
LAFON, I. MAGGINI, E. NAVARRO.

PHOTOGRAVURE - PHOTOSCAN

IMPRESSION S. I. O.

Photos et maquette :

J.-P. PRINCIAUX.





Billet du Maire

EQUILIBRES...

La qualité de vie dans un village dépend de nombreux paramètres. Il appartient aux élus d'agir avec les habitants pour créer ou maintenir les équilibres nécessaires à la bonne marche de la commune. Depuis notre prise de responsabilités, en mars 1989, c'est à cette tâche que nous nous sommes attelés. Les nombreuses photos qui illustrent ce journal témoignent d'une action persévérante et cohérente dans tous les domaines.

Equilibre de la population.

L'arrivée des nouveaux habitants donne à notre village une saine pyramide des âges. Enfants, jeunes couples, personnes en âge d'activités et anciens s'y côtoient en parfaite harmonie et en nombre suffisant pour que Villabé puisse exister face à ses imposants voisins.

Equilibre des finances locales.

L'installation du centre commercial en devient le moteur, comme il l'est aussi en matière d'emploi : 600 emplois créés.

Equilibre de la vie sociale.

Ecoles, garderies, restaurants scolaires, colonies de vacances, aides aux personnes en difficulté, soutien aux personnes âgées apportent une réponse aux multiples problèmes de la vie de tous les jours.

Equilibre de la vie associative.

La reconstruction rapide du gymnase équipé d'une salle polyvalente, l'aménagement de deux courts de tennis venant compléter les infrastructures existantes permettent un nouveau bond en avant des activités sportives et culturelles pourtant déjà nombreuses et variées.

Equilibre entre le passé et le futur.

Se souvenir... respecter et mettre en valeur ce qui fait le charme de notre village, rénover les lieux qui ont besoin de l'être comme le centre ville, tout en créant de nouveaux services pour les Villabéens – le bureau de poste par exemple - tel est le sens de notre action.

Equilibre en matière d'espaces verts et d'environnement.

Les côteaux, qui descendent au sud du village vers l'Essonne représentent près du tiers du territoire communal. Ils sont protégés et constituent notre "poumon vert". Embellissements et aménagements des ronds-points et des entrées de ville, plantations de nombreux arbres se font régulièrement et se poursuivront.

L'avenir de notre village et de ses habitants passe par cet ensemble d'équilibres.

A nous de les maintenir.

Alain RAMEY

FINANCES... FINANCES... FINANCES...

EN 1992, NOUS AVONS PAYÉ COMMENT NOTRE ARGENT

La Mairie est

• Elle emploie du personnel (écoles - centre aéré - voirie - équipement sportif - service administratif)	5 434 276
• Elle entretient les bâtiments communaux	669 000
• Elle a des frais de fonctionnement (Impôts - Assurance - Participation intercommunale)	1 369 000
• Elle entretient nos rues, assure le ramassage de nos ordures ménagères	954 000
• Pour nos enfants, elle assure le fonctionnement des écoles, des restaurants scolaires, des colonies de vacances, du centre aéré, de la bibliothèque	1 259 468
• Elle assure le fonctionnement des équipements sportifs et des équipements culturels	688 000
• Elle verse des subventions	539 000
• Elle paie les intérêts de ses emprunts	1 313 290
• Elle programme des investissements	1 113 204
• Elle a des dépenses diverses	895 762

Elle gère...

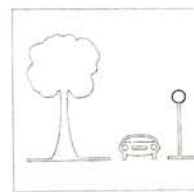
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 14 235 012



Écoles
Restaurants :
8 770 640 F



Sports :
7 273 600 F

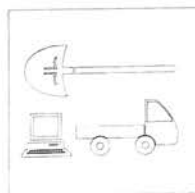


Voirie :
16 940 400 F

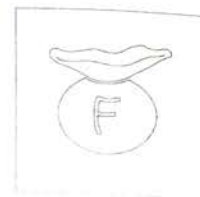
Bâtiments
communaux :
3 790 100 F



Matériel divers :
593 750 F



Remboursement
de la dette :
956 600 F



Elle investit... **INVESTISSEMENT : 38 326 090 DE DÉPENSES...**

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Tout comme une entreprise, en fin d'exercice, une commune fait le bilan de l'année et le solde apparaît dans le compte administratif. L'excédent de fonctionnement correspond à la somme disponible une fois toutes les dépenses communales de l'exercice 1992 réglées. L'excédent d'investissement, qui représente souvent des sommes importantes, correspond généralement à des dépenses engagées mais non réglées.

Les résultats de l'exercice 1992 sont ceux d'une gestion rigoureuse et d'une démarche d'esprit qui consiste à n'investir qu'en fonction

DES IMPÔTS LOCAUX : A-T-IL ÉTÉ UTILISÉ ?

une entreprise

• Elle a des recettes d'exploitation	992 000
• Elle reçoit une subvention de l'Etat	3 332 071
• Elle encaisse des impôts directs et indirects	11 168 749
• Elle perçoit des recettes diverses	648 020
• Elle économise donc en 1992	1 905 828

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 16 140 840

Elle dépense ... il lui faut donc des recettes.

• Elle reçoit des subventions départementales, régionales, etc	736 500
• Elle obtient des participations diverses	27 640 500
• Elle s'autofinance	1 113 204
• Elle perçoit des recettes diverses	4 486 828
• Elle emprunte	9 995 000
• Elle reporte en 1993	5 645 942

DES RECETTES : 43 972 032

des recettes supplémentaires perçues afin d'éviter toute répercussion négative sur l'impôt des ménages.

Tel est le mode de gestion que nous entendons continuer à pratiquer afin qu'en fonction de nos moyens, Villabé puisse se doter des équipements indispensables à la population.

Dans un contexte économique peu favorable, notre commune a pu se développer dans la recherche d'un équilibre habitat-emploi, sans augmentation de la pression fiscale.

HABITAT... HABITAT... HABITAT...



L'habitat a été développé dans les quartiers de la Boucle des Demoiselles, des Heurts et des Vignes. Il était indispensable d'augmenter notre population pour trois raisons :

- pour répondre à une demande des futurs habitants



- pour être entendu de nos grands voisins

- pour pouvoir offrir à chacune et à chacun les services que l'on est en droit d'attendre aujourd'hui de la collectivité.



Le point d'équilibre souhaité n'est pas loin d'être atteint.



ACTIVITÉS, EMPLOIS, DÉVELOPPEMENT

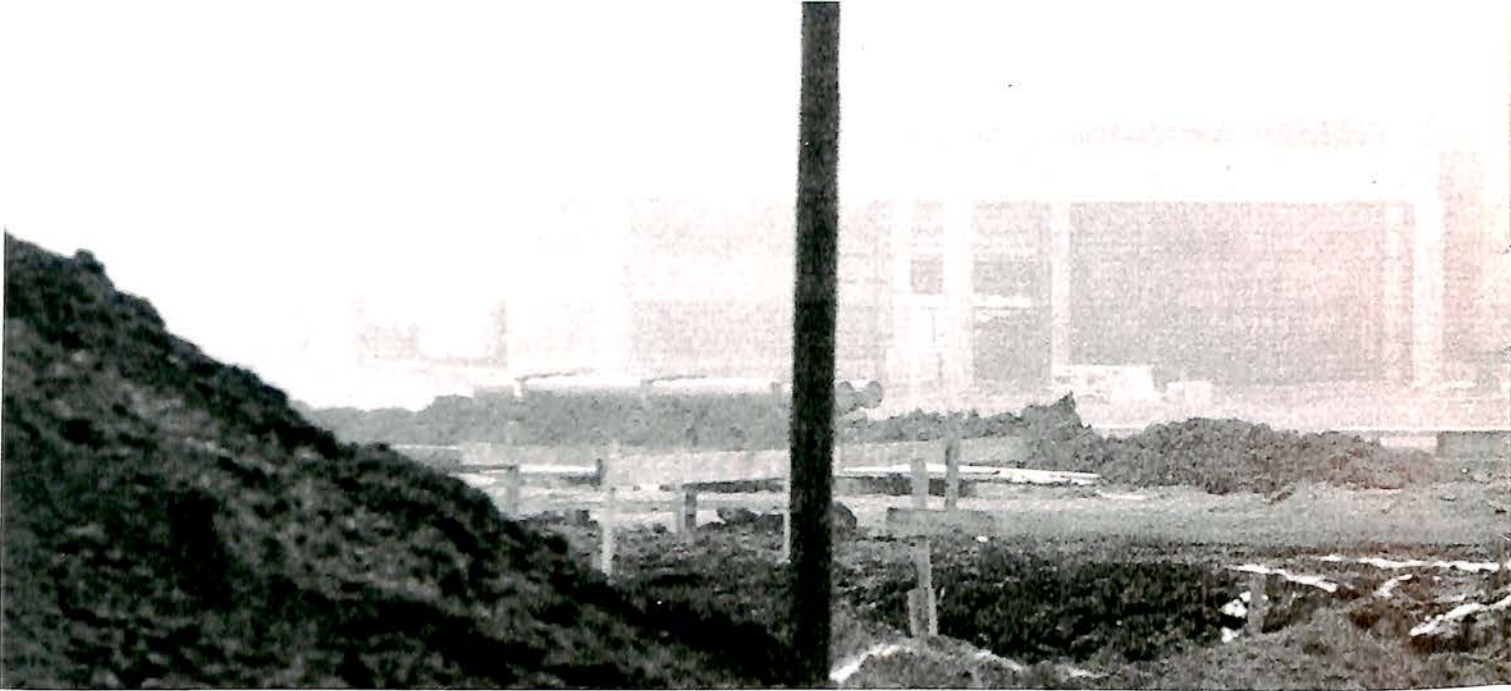


La tradition papetière de Villabé se retrouve chez NAVARRE, un grand français de la distribution de papier, une entreprise performante, à la pointe du progrès.

Chaque jour partent de chez NAVARRE un tonnage impressionnant de papier et des camions qui desservent toute la France en un temps record : une commande passée de Nice avant 17 heures est livrée le lendemain matin.



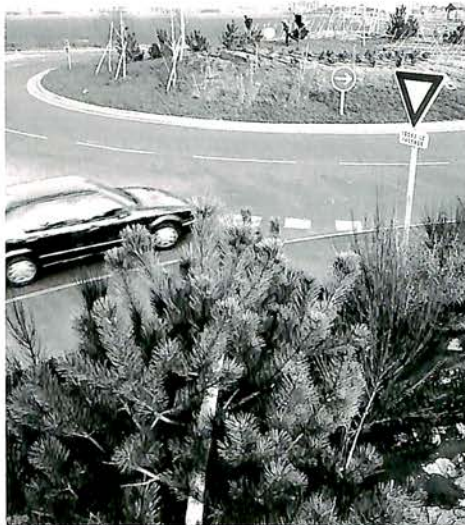
ACTIVITÉS, EMPLOIS, DÉVELOPPEMENT



L'activité économique à Villabé, c'est aussi CARREFOUR, leader incontesté de la distribution. Ce ne fut pas un dossier facile à résoudre. Chacun apprécie les facilités qu'il offre, presque au pas de sa porte.



ACTIVITÉS, EMPLOIS, DÉVELOPPEMENT



ÉCOLES... ÉCOLES... ÉCOLES...



Ce groupe scolaire, déjà ancien, a été agrandi en 1992 de deux classes.

Il comporte 10 classes en primaire plus un atelier informatique et 6 classes en maternelle.

Une rénovation complète (éclairage, mobilier, peintures, sécurité, etc...) est en cours, elle s'achèvera en 1994.



ÉCOLES... ÉCOLES... ÉCOLES...



La construction de ce groupe devait s'étaler sur plusieurs années. Une nouvelle et importante arrivée de petits Villabéens nous a amenés à achever sa construction plus tôt que prévu. C'est maintenant chose faite. L'amélioration de l'acoustique des salles de classe de la première tranche a été réalisée.

La cour de la maternelle sera aménagée en 1993.



VIE ASSOCIATIVE... VIE ASSOCIATIVE...



De nombreuses associations culturelles participent, avec l'aide de la municipalité, à l'animation de la ville. La porte est ouverte à d'autres initiatives.



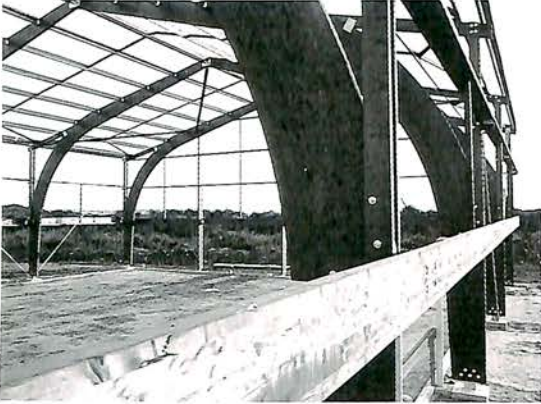
VIE ASSOCIATIVE... VIE ASSOCIATIVE...



Le secteur associatif sportif se porte très bien. Il offre la possibilité de pratiquer des sports collectifs ou individuels en plein air ou en salle.



ÉQUIPEMENT... ÉQUIPEMENT...



◀ Le gymnase a été reconstruit avec célérité. Il a été amélioré en surface avec la création d'une salle polyvalente de 240 m².

Les normes de sécurité y ont été renforcées. Il est une référence en la matière.

Les services techniques installés dans le bâtiment construit en 1992, se développent et prennent en charge des activités toujours plus nombreuses.

25 411 m² de pelouses tondues, 20 747 m² d'herbes broyées, aspiration des feuilles à l'automne, etc...

L'équipement en matériels se poursuit. ▶

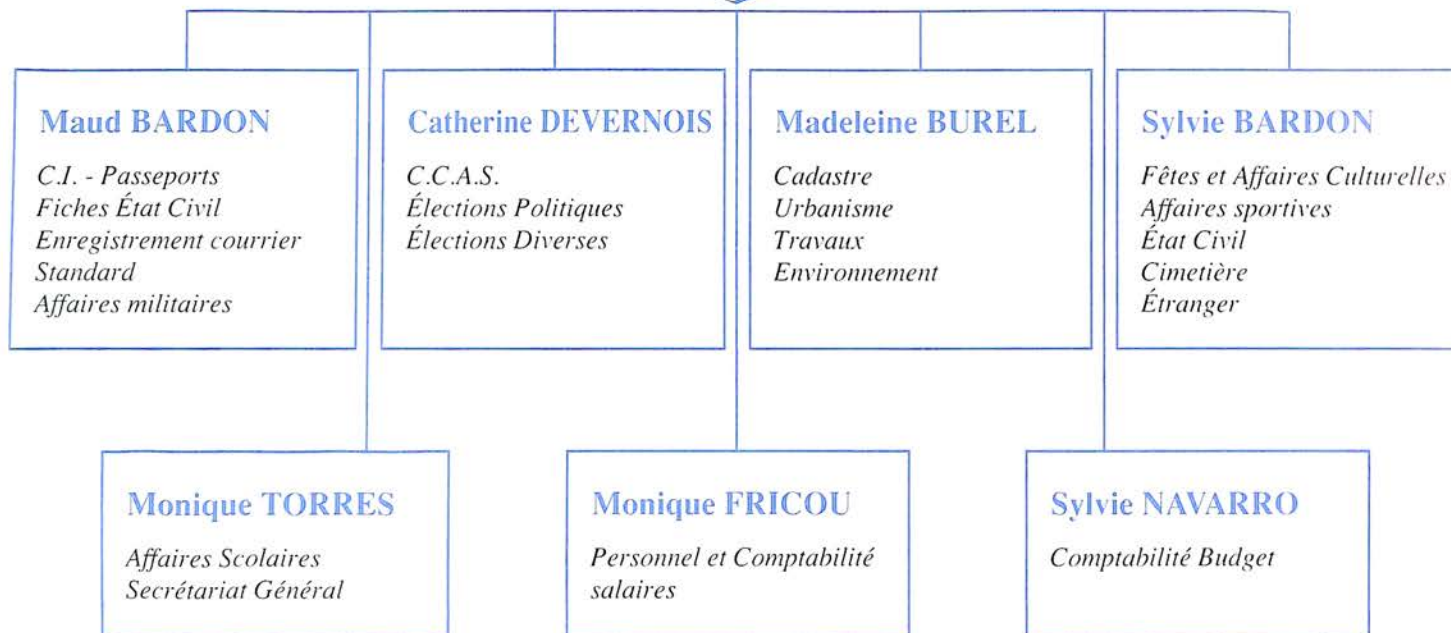


ÉQUIPEMENT... ÉQUIPEMENT...



QUI FAIT QUOI... QUI FAIT QUOI...

M. J-Jacques VITALE
Secrétaire Général



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

VITALE Jean-Jacques

SERVICES ADMINISTRATIFS

BARDON Maud
BARDON Sylvie
BUREL Madeleine
DEVERNOIS Catherine
FRICOU Monique
NAVARRO Sylvie
TORRES Monique

SERVICES TECHNIQUES

BALMOT Pierre
COSSON Alain
COSSON David
DENOX Daniel
MATHUBERT René
NEDJADI Brahim
POMMEREAU Sébastien
WILLECOMME Michel

Emploi solidarité :

DE WULF Alain

INTERVENANT MUSICAL

SANSON Corinne

SERVICE CANTINE

Responsable :

BOUBET Nicole

BOUBET Isabelle
MOLINARI Élise
NELA Patricia

SERVICE MÉNAGE

Responsable :

BOUBET Nicole

BERNARD Josiane
BERTAUX Michèle
CHICOINE Nadine
GENDRAULT Karine
MENAULT Françoise
MERCERON Sylvie
SCHOR Monique

GYMNASE

PROUST Catherine

BIBLIOTHÈQUE

ALADENISE Marie
OBADIA Chantal

CENTRE DE LOISIRS

ANIMATION

GARDERIE

BOBELIN Yolande (les mercredis)
DUCHATEAU Béatrice
GABILLY Régine

A.S.E.M.

BOBELIN Yolande
FOURMONT Béatrice
HELBO Mireille
LAHACHE Claire
MARTINET Corine
RAIGNAULT Annick
SASSEIGNE Brigitte
SIMON Noëlla

POLICE MUNICIPALE

ALLARD Serge
RAFFAELLO André

VOLANT DE CONTRACTUELLES

ESNAULT Sophie
MITRAIL Sonia
PICAULT Patricia
SCOTTI Marie-Chantal

CLASSES TRANSPLANTÉES...



Le 25 septembre 1992, les 27 élèves du CM2 de l'école Jean Jaurès sont partis 15 jours en classe de mer à Noirmoutier.

Ce séjour a été organisé intentionnellement en début d'année scolaire afin de permettre une exploitation des travaux et une cohésion du groupe classe tout au long de l'année.

Ces 15 jours, ils les ont employés à découvrir un milieu nouveau, un milieu marin.

Le milieu naturel de Noirmoutier est particulièrement riche à tous points de vue (marais salants, ostréiculture, pêche à pied, faune des marais, ports de pêche, construction navale...).

Ce séjour leur a permis de rencontrer des adultes aux compétences et personnalités variées et de faire l'expérience d'une vie sociale différente.

Ils en garderont un souvenir inoubliable !



CLASSES TRANSPLANTÉES...



CLASSES TRANSPLANTÉES...

Ecole primaire ARIANE

VILLABÉ EN PAYS D'AUDE

C'était le 1^{er} juin 1992... La fête de l'Ascension n'avait pas soufflé ses derniers feux que sur le parvis de l'école ARIANE, 4 parents-animateurs, 4 parents-animateurs, 29 enfants et leur maître d'école attendaient impatiemment l'arrivée du car : destination CARCASSONNE !

Un dernier au-revoir aux familles, une poignée de main à Louis Chelle, et en route pour 11 heures de voyage.

Une fois les sièges disposés en couchettes, le calme retombe et l'on s'endort, tandis que l'autocar file dans la nuit.

Frais et dispos, nous débarquons au pied de la cité, chargés de lourds bagages. Et l'en-nui, voyez-vous, c'est que les vieilles villes, ça monte bigrement !

Premier petit déjeuner dans le confort sympathique de l'auberge de jeunesse qui nous a si bien accueillis et hébergés.

La vieille cité nous ouvre toutes grandes les portes de l'histoire, et cette histoire-là commence vers 1220, lorsqu'avec la Croisade des Albigeois, deux mondes, deux cultures s'entrechoquèrent : seigneurs venus du Nord et pays d'Oc.

Demeures de troubadours où l'on chantait l'amour courtois ou citadelles vertigineuses postées en sentinelles. Puivert et Montségur respirent encore le fracas des batailles et l'odeur des bûchers.



CLASSES TRANSPLANTÉES...



Aucune victoire ne s'acquiert sans peine, mais la gloire sourit à ceux qui ont escaladé les sentiers de chèvres, car des hauteurs des châteaux de Quéribus et de Peyrepertuse, on voit jusqu'à la mer et jusqu'aux Pyrénées.

La fin de la semaine approche. On se costume, on fait la fête : mise en scène des enfants pour des spectateurs de choix, les adultes !

Ils sont rentrés fourbus au petit matin du 6 juin. Chacun a refermé son sac à dos sur des souvenirs inoubliables que l'on ne racontera qu'au compte-gouttes ou même qu'on gardera jalousement pour soi.

Pour ma part, je remercie les parents de mes élèves et la commune de s'être associés à cette aventure et je lance un grand coup de chapeau à Marie-Claude Charbonnier, Colette et Patrice Jolin ainsi qu'à Jean-Marie Torrès qui furent des animateurs bénévoles et extraordinaires.

Le Maître d'école, Marc Amiot



SOCIAL... SOCIAL... SOCIAL...



Le service de livraison des repas au domicile de nos anciens se développe.

Les garderies et les restaurants scolaires approchent certains jours de la saturation.

Les coûts de ces services, déjà calculés au plus juste, bénéficieront des nouvelles rentrées liées au centre commercial.



ACTION SOCIALE... ACTION SOCIALE...



24-25-26 avril 1992 - Voyage en Hollande pour le 3^{ème} âge. Voyage réussi malgré beaucoup d'imprévus ... mais tous prêts à repartir.



▲
Le 7 septembre 1992 : visite d'Euro Disneyland.

La municipalité, en collaboration avec le Conseil Régional, offrait à une vingtaine d'enfants qui n'étaient pas partis en vacances, pendant les mois de juillet et août 1992, une journée inoubliable !

Vive les vacances ! Direction Villard-de-Lans (Isère).

40 enfants sont partis en colonies de vacances, pendant les mois de juillet et août 1992. ▼



CULTURE ET FÊTES

Chaque année, la Commission CULTURE ET FÊTES organise différentes activités qui, si l'on en juge au nombre des participants, sont appréciées. Ces fêtes sont pour tous un moment agréable, une occasion de se retrouver entre amis et de mieux vivre ensemble. Le secteur associatif participe à cette dynamique. Aidées financièrement et matériellement par la Commune, les Associations vous proposent en retour sport, théâtre, musique, gymnastique, danse, dessin, etc...

L'année 1993 en quelques lignes...

- **Musique.** deux concerts l'un en mars avec l'Amicale de VILLABÉ, l'autre en juin avec l'Association Artistique Harmonies.
- **En mai,** fête de l'Ascension sur le thème de L'EUROPE un grand jeu, sur 4 jours, vous sera proposé assorti d'un super lot dont la surprise vous est réservée.
- **Feux de la St-Jean,** une nouvelle organisation pour réactiver cette soirée sera mise en place.
- **Le Village Fleuri,** dès aujourd'hui, vous pouvez vous inscrire en Mairie pour participer à ce concours.
- **14 juillet,** bal et feu d'artifice.
- **Fête d'automne,** manèges, jeux et notre deuxième braderie vide grenier
- **11 novembre,** les jeunes participent nombreux aux cérémonies du Souvenir.

1993 devrait voir naître un club vidéo.

Sur le thème "VILLABÉ D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN", une grande exposition se prépare.



IDÉES NOUVELLES

Bal masqué avec concours, le geste qui sauve avec des intervenants extérieurs, concours de chants, sorties pique-nique, ballades en forêt, création à l'étude d'une piste de Skate Board.

Pour tout cela je voudrais votre avis, je mets à votre disposition en Mairie un cahier fait pour recevoir vos idées, projets et suggestions.

Le conseil municipal vous propose deux PIN'S de Villabé, un ordinaire au prix de 25 F, un autre de marque ARTHUS BERTRAND au prix de 35 F, les deux pour les collectionneurs 50 F.

La vente se fera uniquement en Mairie.

Monsieur Christian Bertaux
Maire Adjoint responsable de la culture et des fêtes.



DES KANGOUROUS A VILLABÉ

Les KANGOUROUS évoqués dans le présent article ne sont pas les familiers mammifères australiens qui conservent leurs petits dans une poche ventrale et qui se déplacent en bondissant, mais des véhicules qui passeront tous les mois dans votre ville pour y chercher tous les déchets toxiques que vous détenez à votre domicile.



MAIS QUE SONT CES DECHETS TOXIQUES ?

Des piles usagées, de la peinture, des bombes aérosols, des produits phytosanitaires, des acides, des médicaments non utilisés... qu'il faut éviter de mélanger aux ordures ménagères. En effet, lors du traitement des ordures ménagères en usine d'incinération, elles libèrent dans l'atmosphère des gaz dangereux qui sont contenus dans les aérosols, les piles, et lorsqu'elles sont mises en décharge, les produits toxiques mélangés aux déchets ménagers sont susceptibles de polluer les eaux souterraines.

OU RETROUVER LE KANGOUROU ?

Pour protéger l'environnement, votre santé et celle de vos enfants, portez vos déchets toxiques au KANGOUROU qui stationnera régulièrement en ville :

TOUS LES 1^{er} MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

9 h 30 à 13 h 00 - Place de la Salle des Fêtes

14 h 00 à 16 h 30 - Parking de la Gare.

EXPOSITIONS

“VILLABÉ D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN”

1993 verra se développer, sur le thème “VILLABÉ D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN”, un ensemble d'activités qui déboucheront fin 93 et au cours de l'année 94 sur une série de manifestations. Les habitants, les associations, les écoles seront appelés à y participer. Nos enfants, avec l'aide de leurs enseignants, se verront confier plus particulièrement la partie Villabé de demain. Nous remercions par avance toutes celles et ceux qui acceptent de nous aider. Par voie d'affiches, vous serez informé sur la manière de participer. Le but de ces manifestations est de constituer des archives afin de mieux connaître VILLABÉ.

POLICE MUNICIPALE

Un nouvel agent de police municipale a été recruté. Correctement équipé, il a pour mission d'amener chacune et chacun à respecter les quelques règles sans lesquelles il devient désagréable de vivre ensemble.

LA POSTE

En attendant l'ouverture de l'agence postale, LA POSTE assurera une présence, une fois par semaine, le mercredi de 9 h à 12 h. Cette heureuse initiative de la Receveuse du bureau de CORBEIL LEON CASSE sera relayée comme il se doit par la commune.

COMMUNIQUÉ DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE

Les frais de déplacement engagés, au titre de l'Assurance Maladie, par l'assuré ou ses ayants droit, peuvent donner lieu à remboursement.

Mais attention, leur prise en charge (à 70 % ou 100 % pour les personnes exonérées du ticket modérateur) n'est pas systématique et doit répondre à des conditions bien précises.

Plusieurs situations peuvent amener le médecin à prescrire un transport, notamment pour :

- une hospitalisation (entrée et sortie de l'établissement),
- un traitement ambulatoire dans un établissement sanitaire (chimiothérapie, dialyse...),
- des soins ou traitements après une hospitalisation dans un délai de 3 mois suivant la sortie de l'établissement,
- des traitements ou examens en rapport avec une affection de longue durée reconnue par la Caisse.

Lorsqu'il établit sa prescription, le médecin précise le moyen de transport qu'il juge compatible avec l'état du malade (ambulance, véhicule sanitaire léger, taxi, véhicule personnel...).

Le remboursement pourra intervenir si les indications médicales ont bien été respectées.

Le déplacement est prescrit par ambulance, véhicule sanitaire léger ou par taxi ? Il est alors possible de ne pas faire l'avance des frais en faisant appel à un transporteur conventionné.

Toutefois, pour les transports en véhicule sanitaire léger et en taxi, un seuil de dépenses est exigé (au-dessous de 200 F, pas de tiers payant). L'ambulancier ou l'artisan taxi exigera la carte d'assuré social pour vérifier les droits et la situation du malade au regard de l'exonération du ticket modérateur. Il demandera aussi toutes les pièces justificatives nécessaires au paiement : prescription médicale, bulletin d'hospitalisation, éventuellement l'accord préalable de la Caisse ...

Si le patient n'est pas pris en charge à 100 %, il paiera au transporteur 30 % du montant de la dépense (c'est le ticket modérateur).

Il existe un dépliant intitulé "les frais de déplacement en Assurance Maladie" réalisé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne. Vous y trouverez des précisions sur les bénéficiaires des frais de déplacement mais aussi sur les formalités, la dispense d'avance des frais. Un tableau récapitulatif reprend les déplacements qui peuvent donner lieu à remboursement. Ce dépliant est à votre disposition dans tous les points d'accueil de la Caisse et les Mairies du département. N'hésitez pas à le réclamer.

A TOUTE QUESTION, UNE RÉPONSE AU CENTRE INFORMATION JEUNESSE ESSONNE.

Un petit rappel pour ceux qui nous auraient oubliés ou pire encore qui ne nous connaîtraient pas.

Le CIJE est un organisme d'information et met à votre disposition des milliers de documents dans des domaines très variés.

En ce qui concerne les études et la formation professionnelle, vous pouvez obtenir des renseignements sur les filières pour accéder au métier de votre choix ou, si vous êtes indécis, vous pouvez consulter des fiches, des livres pour connaître les caractéristiques d'une profession, ou encore des adresses pour passer des tests psychotechniques, etc...

Notre rôle est de vous informer par tous les moyens ; si nous ne disposons pas de l'information, nous vous indiquerons "la bonne adresse" pour vous éviter toute perte de temps.

Vous recherchez des activités à pratiquer durant l'année : philatélie, karaté, astronomie, poterie, danse... ? Nous avons répertorié les activités socio-culturelles et sportives proposées par les municipalités, associations, MJC, maisons de quartier du département dans deux annuaires que nous tenons à votre disposition.

Vous pensez à vos vacances d'hiver ? Sachez que nous recevons des catalogues d'organismes de vacances pour enfants, adultes, familles, et que nous disposons de listes d'adresses que vous pouvez consulter.

Mais notre centre n'est pas seulement un organisme d'information. Il a développé, pour répondre aux demandes de son public, des prestations :

• Services "jobs pour les jeunes"

Ce service fonctionne par un système de fiches de candidatures informatisées et un panneau d'affichage. Les offres relèvent pour la plupart du secteur de l'animation mais il y a aussi du baby sitting, des cours et du soutien scolaire.

• Relais UCPA

Nous réservons vos séjours sportifs avec UCPA. Il vous suffit d'un coup de fil ou de vous déplacer à notre guichet. Démarche qui vous évitera des heures d'attente à l'UCPA de Paris.

• Réductions de transport

Nous vendons :

- **les billets BIGE** pour le train (20 à 25 % de réduction sur les tarifs usuels). Ces billets concernent les étudiants de moins de 26 ans pour la France et tous les jeunes de moins de 26 ans pour l'étranger.

- **Les billets EUROLINES** pour les voyages en bus. Un exemple : Paris/ Londres 470F A/R moins de 26 ans.

• "ONISEP"

Nous sommes point de vente des publications ONISEP

• "L'information en Permanence"

Plusieurs fois par mois, nous convions des organismes d'information ou des techniciens spécialisés qui reçoivent le public durant un après-midi dans nos locaux.

• "Carte jeunes et carte Auberges de Jeunesse"

La carte jeunes offre des réductions dans de nombreux domaines en France et en Europe.

La carte des auberges de jeunesse permet à ses titulaires de bénéficier des hébergements et /ou des activités en auberge.

Vous le constatez, vous trouvez presque tout au :

**CENTRE INFORMATION JEUNESSE ESSONNE
HALL DE LA GARE EVRY COURCOURONNES
BP 102-91004 EVRY CEDEX**

TEL INFOS : 60.78.27.27

TEL BILLETERIE ET UCPA : 60.77.20 27

**DU LUNDI AU SAMEDI INCLUS
DE 10 H A 12 H 30 ET DE 14 H A 18 H.**

AVIPP 91

L'association départementale d'Aide aux Victimes en Essonne (AVIPP 91) est heureuse de vous annoncer l'élargissement de sa permanence d'accueil. Les permanences supplémentaires sont le jeudi matin, le mardi et le mercredi en soirée, jusqu'à 19 h.

Victime de vol, cambriolage, abus de confiance, agression, violences conjugales, attentat à la pudeur, viol... victime d'accident de la circulation,

- vous avez ou voulez déposer plainte : que va-t-il se passer ?
- que pouvez-vous faire ?
- que va faire la justice ?
- faut-il se constituer partie civile ? comment ?
- quand et comment consulter un avocat ?

- pourrez-vous obtenir réparation ?
- comment procéder avec les assurances ?

L'AVIPP 91 a pour but d'accueillir, d'écouter, d'informer les victimes d'infractions pénales ou d'accident, et leurs familles. Une psychologue est à leur disposition.

La permanence est maintenant ouverte :

**Au Palais de Justice, rue des Mazières
91000 EVRY - tel. : 60.76.78.83**

matin : mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h

après-midi : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

soirée : mardi et mercredi jusqu'à 19 heures.

En Val d'Yerres

**8, résidence Le Vieillet - Quincy sous Senart
tel. : 69.00.08.52**

mercredi de 9 h 30 à 12 h.

LE PLACEMENT FAMILIAL PSYCHOTHÉRAPIQUE,

de Soisy-Sur-Seine recherche des familles pour accueillir, à leur domicile, des patients à temps complet.

Ce service organise le traitement d'adultes souffrant de troubles mentaux, par un accueil dans un milieu familial stable, en vue de restaurer leur capacités relationnelles et leur autonomie.

L'équipe de placement familial comprend un médecin, deux infirmières, un assistant social et une secrétaire. Elle est chargée du suivi du patient accueilli dans une famille, en proposant une aide, un soutien et un accompagnement individualisé.

Les familles d'accueil sont salariées de l'institution et elles sont rémunérées sur une base mensuelle de 7 200 F. Elles bénéficient d'une couverture sociale et d'avantages sociaux divers (comité d'entreprise et formation permanente).

Si vous désirez travailler à votre domicile, vous pouvez poser votre candidature.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner, entre 10 h et 18 h au 60.75.52.52.

CODERPA

Le CODERPA de l'Essonne adresse à tous les préretraités et retraités ses meilleurs voeux de bonne retraite et de bonne santé pour 1993.

Le CODERPA est le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées, organisme mis en place par le Ministère des Affaires Sociales ayant comme président Monsieur le Préfet et comme vice-président Monsieur le Président du Conseil Général.

Sont membres les représentants de nombreuses fédérations et associations de retraités, d'organismes sanitaires et sociaux ainsi que les responsables de Maisons de retraite et de Services hospitaliers.

Le CODERPA est à votre disposition pour vous faire connaître vos droits et vous aider dans vos démarches.

- il est en liaison avec les instances départementales et locales.
- il peut vous diriger auprès des organismes de retraités.
- il peut vous informer sur les différentes possibilités d'hébergement.

N'HÉSITEZ PAS A CONTACTER LE CODERPA

Pour cela vous pouvez :

- nous joindre à la permanence du JEUDI de 14 h à 17 h au 69.45.28.50
- nous écrire ou nous rendre visite :
2, rue Hoche - 91260 JUVISY (près de la gare centrale).

Bureau ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 17 h.

TOUJOURS VOTRE SERVICE CODERPA 91

ASSOCIATION FÉDÉRALE DES NOUVEAUX CONSOMMATEURS DE L'ESSONNE (ANC 91)

L'association des Nouveaux Consommateurs fonctionne dans l'ESSONNE depuis 10 ans.

Pourquoi "Nouveaux" consommateurs ? Pour 3 raisons :

- 1/ Parce que nous avons commencé notre action par une connaissance approfondie du département, ce qui nous permet de privilégier la voie de la conciliation.
- 2/ Parce que nous ne sommes l'antenne ni d'un syndicat, ni d'un parti politique. Nous sommes indépendants et notre seule activité est la formation, l'information et la défense des consommateurs.
- 3/ Parce qu'enfin l'intitulé exact de notre association est : " ASSOCIATION DES NOUVEAUX CONSOMMATEURS POUR UNE EUROPE DU QUOTIDIEN".

Nous faisons partie des instances départementales : EDF-GDF, la Poste, France Télécom, Conseil Général Junior, CAUE (Conseil d'Aménagement de l'Urbanisme) Syndicat de la Vallée de l'Orge, ainsi que de plusieurs commissions préfectorales : CDH (Comité Départemental d'Hygiène), Observatoire de l'Urbanisme Commercial, Commission Taxis, Comité Départemental de la Consommation, BP 5000. Cela nous permet de mieux comprendre les droits, mais aussi les obligations des consommateurs.

Nous avons également notre place dans plusieurs Commissions Municipales pour mettre au point des conventions avec certaines corporations : coiffeurs, réparateurs automobiles, pompes funèbres, taxis...

Nous assurons des permanences :

- **téléphoniques** de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi inclus.

Nous y répondons aux questions posées par les consommateurs : environ 3 000 par an.

Les dossiers plus difficiles sont traités soit lors de nos permanences, soit par courrier.

Nos permanences ont lieu deux fois par semaine :

- le mardi** de 15 h à 17 h 30 à la Maison pour Tous VIRY CHATILLON
- le jeudi** de 15 h à 17 h 30 au centre Jean Mermoz VIRY CHATILLON.

SÉCHERESSE

Les actions énergiques de la commune, bien relayées par celles de la Préfecture ont abouti à l'arrêté du 25 janvier 1993 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Villabé. L'indemnisation des victimes de cette sécheresse s'en trouvera facilitée.

RALES... INFOS GÉNÉRALES...

POUR MAINTENIR VOS DROITS, UN GESTE SIMPLE : FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS RESSOURCES

Sachez que la plupart des prestations familiales et des aides accordées par votre CAF à compter du 1^{er} juillet 1993 dépendent de votre déclaration de ressources 1992.

NE NEGLIGEZ DONC PAS CETTE IMPORTANTE FORMALITÉ POUR PROFITER AU MIEUX DE TOUS VOS DROITS

Les prestations et aides soumises à condition de ressources :

- l'allocation pour jeune enfant,
- le complément familial,
- l'allocation de logement,
- l'aide personnalisée au logement,
- l'allocation aux adultes handicapés,
- l'allocation de rentrée scolaire,
- les bons vacances.

Celles-ci ne vous seront versées que si vos revenus annuels sont connus de la CAF et s'ils n'atteignent pas les nouveaux plafonds applicables au 1^{er} juillet 1993.

Les ressources à déclarer :

Toutes vos ressources imposables perçues en 1992 en France, ainsi que les revenus perçus hors de France même s'ils ne sont pas imposables.

Pour les aides au logement, les revenus de toutes les personnes vivant au foyer doivent être déclarés.

Une démarche simple :

Suivez le mode d'emploi figurant sur l'imprimé qui vous a été adressé.

Si vous hésitez encore :

La CAF met à votre disposition jusqu'au 31 mars 1993 un numéro spécial pour mieux vous renseigner :
Appelez le 60.77.62.43

Vous pouvez également vous adresser :
à nos services d'accueil :

• **EVRY**

2, impasse du Télégraphe

• **ARPAJON**

3 à 7, avenue Aristide Briand

• **à nos permanences administratives,**

ou bien vous pouvez consulter

• **le 36.15 Code CAF - 24 h sur 24.**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

AULARD Estelle, 04-12-92 à Courcouronnes - BALLIN Audrey, 09-05-92 à Courcouronnes - BEAUPEL Aurélie, 27-01-92 à Courcouronnes - BENJELLOUN Laura, 18-06-92 à Corbeil Essonnes - BILLY Karen, 31-07-92 à Massy - BOUDJENANE Abdelkader, 01-01-92 à Corbeil Essonnes - BRAZIER Claude, 21-09-92 à Bron - CHAMPOUGNY Quentin, 27-12-92 à Savigny sur Orge - CHAMPOUX Camille, 02-11-92 à Corbeil Essonnes - CHARDRONNET Jean-Philippe, 29-12-91 à Évry - COQUIO Gavin, 17-08-92 à Courcouronnes - COSNUAU Adeline, 13-01-92 à Corbeil Essonnes - DAUCHY Quentin, 31-12-92 à Évry - DUBEAU Nathalie, 17-11-92 à Évry - DUBOZ Baptiste, 17-09-92 à Évry - EXTY Élodie, 16-09-92 à Corbeil Essonnes - FAURÉ Olivia, 05-09-92 à Courcouronnes - GALANTE Joël, 22-07-92 à Évry - GLEY Johanna, 25-08-92 à Courcouronnes - HONORE Célia, 07-03-92 à Évry - HULLOT Marushka, 19-01-92 à Corbeil Essonnes - LE MOUËL Susan, 22-07-92 à Fontenay au Roses - LUCHARD Émeline, 05-06-92 à Corbeil Essonnes - MADICO-POLO Maxime, 03-09-92 à Courcouronnes - MALLET Jordan, 22-01-92 à Corbeil Essonnes - MARQUES Catia, 01-06-92 à Corbeil Essonnes - MARTINS Gil, 24-03-92 à Courcouronnes - MISAMU Pierrette, 16-12-92 à Courcouronnes - NIETO Magali, 26-05-92 à Corbeil Essonnes - PHILIPPE Marie, 16-03-92 à Corbeil Essonnes - POMMELEC Amandine, 28-09-92 à Clamart - RELLAND Léa, 18-01-92 à Massy - SANTOS Mickaël, 01-12-92 à Villeneuve-Saint-George - THOMAS Isabelle, 24-03-92 à Courcouronnes - VAZ Cindy, 11-10-92 à Longjumeau - VIEILLEFOND Morgane, 23-02-92 à Courcouronnes.

MARIAGES

BENKEMOUN - HANRIOT, 03-03-92 — BERTON - NISSOU, 20-06-92 — BISCAY - LIGONNIERE, 17-10-92 — BOISSEL - BOUBET, 25-01-92 — BOURRELIER - LASSAIGNE, 06-06-92 — BRUNEL - NAVET, 05-09-92 — CHENU - CAYEZ, 27-06-92 — COCAGNE - FONTORBE, 06-06-92 — DOLLE - CABALLE-RO, 25-01-92 — FATH - STAUFFACHER, 31-10-92 — GRECO - GAERTNER, 13-06-92 — HELENE - MEUNIER, 24-12-92 — LE SAOUT - DENAUX, 12-09-92 — SANTANDER - CAS-SAGNE, 20-06-92 — TEBOUL - COJAN, 27-06-92 — VALLET - BARBI, 30-05-92 — VIVIEN - PRUGNIERES, 11-04-92.

DÉCÈS

ARNOUX Jeanne, 15-06-92 à Corbeil Essonnes - BAUTHIAS Marie, 01-12-92 à Villabé - BOUDARD André, 01-09-92 à Villabé - BOUYSSOU Marie-Thérèse, 08-05-92 à Villabé - CAMUS Louis, 11-09-92 à Corbeil Essonnes - CHARRIER Jacques, 16-03-92 à Villabé - CHEVALIER Christiane, 16-07-92 à Corbeil Essonnes - CROPAGE Robert, 16-09-92 à Corbeil Essonnes - DEMONTE Léa, 27-04-92 à Corbeil Essonnes - DOUTAZ Suzanne, 20-04-92 à Corbeil Essonnes - ELLION Yves, 18-06-92 à Corbeil Essonnes - HAMONT Joseph, 10-06-92 à Corbeil Essonnes - HELLO Philippe, 10-12-92 à Villabé - MARCHAND Fabienne, 09-03-92 à Paris 14^{ème} - MARIE Madeleine, 31-03-92 à Corbeil Essonnes - MERZAPOUR Mohamed, 18-08-92 à Perpignan - PERSONNAT Arthur, 02-12-92 à Évry - ROUSSEL Laurent, 12-02-92 à Villabé - SOLAR Marica, 16-02-92 à Corbeil Essonnes - SUTARIK Gérard, 01-06-92 à Corbeil Essonnes - TRAVERT Gisèle, 15-11-92 à Villabé - VINCENT Alain, 03-05-92 à Villabé.

Parceque les écrits resteront aussi dans nos souvenirs.

Les échos-liés



NUMERO 3

- JANVIER 1993 -

PRIX 10F

EDITORIAL

Avec l'année nouvelle arrive dans les foyers de Villabé le troisième numéro des "ECHOS-LIES", le journal de vos enfants.

Mis en chantier au mois d'octobre, et réalisé au cours des sept semaines de novembre et de décembre, il est le fruit d'un travail intense et d'une organisation difficile à mettre en place.

Le départ de Michel Bastard, l'arrivée de Dominique Lauret à la tête de l'école Jean Jaurès ainsi que bon nombre de collègues adjoints dans les différentes écoles a nécessité, bien entendu, un temps d'adaptation et provoqué un certain retard dans la reprise de nos activités journalistiques. De plus, l'extension de Villabé multipliant les élèves, a créé des classes nouvelles qui sont venues s'inscrire dans nos pages.

Si les numéros 1 et 2 recueillaient les écrits de 13 classes de l'élémentaire et de 2 classes de la maternelle, ce dernier rassemble ceux des quatre écoles de notre village, soit 25 classes qui ont dû jouer des coudes pour se tailler une place dans ces 32 pages déjà bien étroites !

Vous comprendrez aisément que les signatures de plus de 600 écoliers ne peuvent apparaître individuellement au bas des articles, car il nous a fallu bien souvent amputer la production de nos équipes, faute d'espace disponible pour la publier, au risque de décevoir, de démobiliser ou de chasser l'enthousiasme. Chacun verra représentée sa classe ou son école, ce qui est essentiel, et pourra, sinon retrouver son nom, du moins l'œuvre commune de ses camarades.

Paraissant deux fois par an, notre journal n'est pas une publication d'informations, aussi trouverez-vous dans ses colonnes des nouvelles datant de l'automne et déjà un peu défraîchies... Mais, en revanche, que de bons souvenirs!

Nous souhaitons bon vent aux "ECHOS-LIES" n° 3 qui entrera dans vos maisons, tel le Père Janvier, messager de nos écoles publiques, les pages remplies de l'espoir que chaque enfant place en lui, l'espoir d'être lu et apprécié des siens et de ses voisins.

Qu'il lui est arrivé d'être décrit, notre journal a toutefois l'immense mérite d'exister, d'être d'une très belle facture que l'on nous envie et de rappeler à chacun que notre projet d'écoles, l'Expression écrite, dont ses pages ne sont qu'un aspect, est bien vivant.

Les petits écoliers de Villabé, leurs enseignants et leurs parents vous envoient leurs meilleurs vœux pour l'année 1993 !

Les enseignants.

SOMMAIRE

DOUBES PORTS

LE PÉTICULIER P. 2
 MICHELE AU MUSEE A PARIS P. 3

VIE LOCALE

LES DEUX PETITES MARIAGES P. 4
 LA VIE DES ECOLES P. 9
 LA VIE DES CLASSES P. 10
 BOUQUIN, BOUQUIN, BOUQUIN P. 11

SYSTEMES

LE BOUTON DES BOUQUINISTES P. 12
 FAUX COUPE ET PIERRE P. 13
 LE 11 JANVIER P. 14
 AU FIL DE L'EAU P. 15
 A L'APPRENTISSAGE DE LA VIE P. 16

L'INTERNET

LA VIE DE L'INTERNET P. 17
 L'INTERNET, VOUS EN SAVIEZ-VOUS ?

MECS

PRODIGES DE LA MUSIQUE DE JAZZ P. 18
 LA MUSIQUE DE JAZZ P. 20
 LE JAZZ EN FRANCE P. 21
 AU CORDON ROUGE P. 22
 PRODIGES P. 23
 PRODIGES P. 24
 PRODIGES P. 25
 PRODIGES P. 26

LES ECHOS

LES ECHOS P. 27
 LES ECHOS P. 28
 LES ECHOS P. 29
 LES ECHOS P. 30
 LES ECHOS P. 31
 LES ECHOS P. 32



NOTES

NOTES



LES TRAVAUX ROUTIERS

**VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - GÉNIE CIVIL
ADDUCTION D'EAU POTABLE
OUVRAGES HYDRAULIQUES
DRAGAGES - TRAVAUX SPÉCIAUX**

1, rue Fernand-Raynaud - 91100 CORBEIL-ESSONNES

☎ (1) 60 90 19 40 - Télécopie (1) 64 96 93 41

LOCOSUD

**AMÉNAGEUR FONCIER
IMMOBILIER D'ENTREPRISE
LOGEMENTS - PROMOTION**

1, rue Fernand-Raynaud - 91100 CORBEIL-ESSONNES

☎ (1) 60 90 19 10 - Télécopie (1) 60 88 44 09

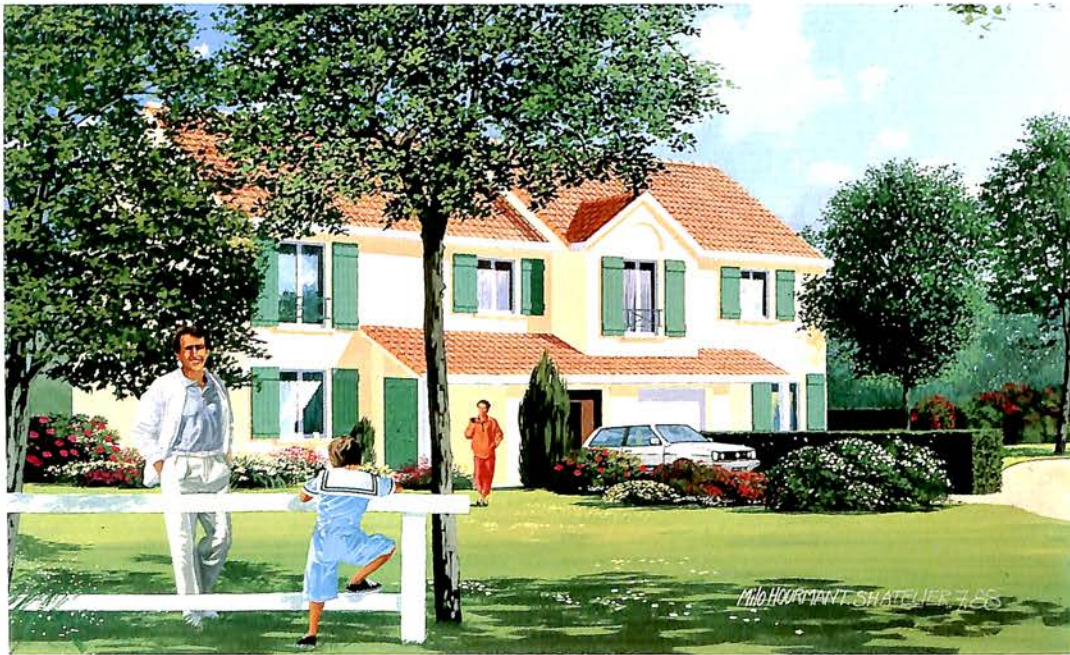
**TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORTS
FAUCHAGE - ÉLAGAGE**

Entreprise CHADEL

91820 BOUTIGNY-SUR-ESSONNE

☎ (1) 69 90 12 71 - Télécopie (1) 64 57 51 68

LES HAMEAUX DE VILLABÉ



HAUTEFEUILLE - Illustration à caractère artistique

MAISONS DE 5 PIÈCES
Financement PAP ou Prêt Conventionné



BATI SERVICE

Rue d'Ambreville - 91100 Villabé - Tél. : (1) 60 86 28 27

Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 à 19 heures.
Le week-end de 10 à 13 heures et de 14 à 19 heures.